



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS  
DE LA PREFECTURE  
SPECIAL DELEGATION DE SIGNATURE

21 AVRIL 2006

Le contenu intégral des textes peut être consulté, conformément au sommaire, à l'accueil de la préfecture site Saint-Aubin, ainsi que sur le site internet de la préfecture :

[www.maine-et-loire.pref.gouv.fr](http://www.maine-et-loire.pref.gouv.fr) *rubrique* ACTION DE L'ETAT

Les documents et plans annexés peuvent être consultés auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée.

**CERTIFICAT D’AFFICHAGE**  
**ET DE DIFFUSION**

**Le Préfet de Maine-et-Loire certifie que :**

- **le sommaire du recueil spécial délégation de signature des actes administratifs de la préfecture du mois d’avril 2006 a été affiché ce jour ;**
- **le texte intégral a été mis en ligne ce jour sur le site internet de la préfecture : [www.maine-et-loire.pref.gouv.fr](http://www.maine-et-loire.pref.gouv.fr)**

**A Angers, le 21 Avril 2006**

**Pour le préfet, et par délégation,  
L’Attachée,**

**Isabelle NICOL**

# SOMMAIRE

# I - INFORMATIONS DEPARTEMENTALES

NEANT

## II – ARRETES

PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE

SECRETARIAT GENERAL - SERVICE DES RESSOURCES ET DE LA LOGISTIQUE

**Bureau des ressources humaines**

- Avis de concours d'adjoint administratif de préfecture, spécialité « administration et dactylographie »... 7

**Bureau de la coordination et du courrier**

Délégation de signature :

- M. Jean-Jacques CARON, Secrétaire général de la préfecture (Modificatif n°2)..... 8

- Jacques TURPIN, directeur départemental de l'équipement ..... 9

## III - AVIS ET COMMUNIQUES

NEANT

## I - INFORMATIONS DEPARTEMENTALES

## II – ARRETES

SECRETARIAT GENERAL  
Service des ressources et de la logistique  
Bureau des ressources humaines  
Arrêté n° 06-346

ARRETE

Le Préfet de Maine-et-Loire  
Officier de la Légion d'Honneur,

ARRETE

ARTICLE 1<sup>er</sup> : Est autorisé, au titre de l'année 2006, l'ouverture, par la préfecture de Maine et Loire, d'un concours interne pour le recrutement d'un adjoint administratif de préfecture dans la spécialité « administration et dactylographie », avec affectation dans les services déconcentrés du ministère de l'Intérieur, et de l'Aménagement du Territoire.

ARTICLE 2 : Un centre d'examen est ouvert à Angers et l'épreuve écrite d'admissibilité se déroulera le mardi 23 mai 2006.

ARTICLE 3 : peuvent faire acte de candidature, les fonctionnaires et agents non titulaires de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent qui, à la date de la première épreuve écrite, sont en activité, en détachement ou en congé parental et comptent au moins un an de services civils effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

ARTICLE 4 : les inscriptions seront enregistrées du mardi 18 avril au mardi 9 mai 2006 inclus, le cachet de la poste faisant foi.

La date limite de retrait des dossiers par voie postale est fixée au mardi 2 mai 2006 inclus, le cachet de la poste faisant foi.

ARTICLE 5 : Les épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront au centre d'examen du département choisi par le candidat lors de l'inscription (Angers pour le département de Maine et Loire).

ARTICLE 6 : L'épreuve pratique d'admission aura lieu à Nantes pour l'ensemble des candidats déclarés admissibles. La partie « dactylographie » de cette épreuve sera effectuée sur micro-ordinateur équipé du logiciel WORD 2000.

ARTICLE 7 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Angers, le 13 avril 2006

Pour le préfet, et par délégation,  
Le secrétaire général de la préfecture,

Signé Jean-Jacques CARON

SECRETARIAT GENERAL  
Bureau de la coordination et du courrier

Arrêté SG/BCC n° 2006-327  
g/ PREF dél. SG mod. 2

Délégation de signature à  
M. Jean-Jacques CARON,  
Secrétaire général de la préfecture

Modificatif n° 2

**ARRETE**

Le Préfet de Maine-et-Loire  
**Officier de la Légion d'honneur,**

ARRETE

**ARTICLE 1** – L'article 4 de l'arrêté préfectoral SG/BCC N° 2005-18 du 10 janvier 2005 susvisé est modifié et rédigé comme suit :

« En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Jacques CARON, la délégation qui lui est conférée par les articles 1 et 2 du présent arrêté, sera exercée par M. Jean-Claude BIRONNEAU, sous-préfet de Cholet.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de M. Jean-Jacques CARON et de M. Jean-Claude BIRONNEAU, la délégation qui leur est accordée par les articles 1 et 2 du présent arrêté sera exercée par M. Jean-Claude BERNARD, sous-préfet de Saumur.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de M. Jean-Jacques CARON, de M. Jean-Claude BIRONNEAU et de M. Jean-Claude BERNARD , la délégation qui leur est accordée par les articles 1 et 2 du présent arrêté sera exercée par M. Stéphane CALVIAC, sous-préfet de Segré.

**ARTICLE 2** - Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral SG/BCC n° 2005-18 du 10 janvier 2005 modifié demeurent inchangées.

**ARTICLE 3** - Le secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet de Cholet, le sous-préfet de Saumur et le sous-préfet de Segré sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Angers, le 19 avril 2006

Le Préfet de Maine et Loire

Signé : Jean-Claude VACHER

**SECRETARIAT GENERAL**  
**Bureau de la coordination et du courrier**

Arrêté SG/BCC n° 2006 - 326  
g/ SD dél. DDE ordo. LOLF

portant délégation de signature au titre de l'article 5 du décret du 29 décembre 1962  
portant règlement général sur la comptabilité publique

à M. Jacques TURPIN,  
directeur départemental de l'équipement  
de Maine-et-Loire

pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées  
aux titres 2, 3, 5 et 6 du budget de l'Etat

ARRETE

**Le Préfet de Maine-et-Loire**  
**Officier de la Légion d'honneur,**

ARRETE

**Article 1 :**

Délégation de signature est donnée à M. Jacques TURPIN, directeur départemental de l'équipement de Maine-et-Loire, en sa qualité de responsable d'unité opérationnelle pour la totalité ou partie des budgets opérationnels de programme (BOP) suivants :

BOP 109 : Aide à l'accès au logement ;

BOP 113 : Aménagement, urbanisme et ingénierie publique ;

BOP 129 : Coordination du travail gouvernemental ;

BOP 135 : Développement et amélioration de l'offre de logement ;

BOP 162 : Intervention territoriale de l'Etat ;

BOP 166 : Justice judiciaire ;

BOP 181 : Prévention des risques et lutte contre les pollutions ;

BOP 182 : Protection judiciaire de la jeunesse ;

BOP 202 : Rénovation urbaine

BOP 203 : Réseau routier national ;

BOP 207 : Sécurité routière ;

BOP 217 : Conduite et pilotage des politiques de l'équipement ;

BOP 219 : Sport ;

BOP 226 : Transports terrestres et maritimes.

BOP 908 : Opérations industrielles et commerciales des directions départementales et régionales de l'équipement  
« compte de commerce »

Cette délégation porte sur la réception des subdélégations d'autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP), sur l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses.

**Article 2 :**

Cette délégation vaut pour les ministères, programmes et titres mentionnés en annexe  
*sans exclusion autre que celles prévues aux articles 3 et 4 du présent arrêté.*

**Article 3 :**

Sont exclus de la présente délégation et pour l'ensemble des unités opérationnelles :

-les actes de réquisition du comptable public ;

-les arrêtés de subvention d'un montant supérieur à 23 000 €.

**Article 4 :**

En matière de commande publique, sont soumis à l'accord préalable du préfet, les contrats passés en application du code des marchés publics :

- d'un montant supérieur à 150 000 € HT pour les dépenses liées au fonctionnement
- d'un montant supérieur à 1 000 000 € HT pour les investissements
- d'un montant supérieur à 90 000 € HT pour les contrats d'études

**Article 5 :**

Nonobstant les plafonds définis ci-dessus, M. Jacques TURPIN appréciera les décisions qui devront être soumises à la signature du Préfet, dès lors qu'elles porteront sur des domaines ou matières sensibles et/ou stratégiques.

**Article 6 :**

Un compte-rendu d'utilisation des crédits, par budget opérationnel de programme, mettant en évidence les difficultés éventuellement rencontrées, sera établi à la fin de chaque trimestre par M. Jacques TURPIN et adressé au préfet.

Un bilan de gestion annuel sera réalisé en complément.

**Article 7 :**

M. Jacques TURPIN, directeur départemental de l'équipement de Maine-et-Loire peut, sous sa responsabilité, subdéléguer sa signature à des fonctionnaires placés sous son autorité. Copie de cette décision sera adressée au préfet. La signature des agents sera accréditée auprès du comptable assignataire.

**Article 8 :**

L'arrêté préfectoral SG/BCC n° 2006-280 du 5 avril 2006 donnant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à M. Jacques TURPIN, directeur départemental de l'équipement de Maine-et-Loire est abrogé.

**Article 9 :**

Le secrétaire général de la préfecture, le trésorier-payeur général et le directeur départemental de l'équipement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Angers, le 19 avril 2006

Le Préfet de Maine-et-Loire

Signé : Jean-Claude VACHER

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral SG/BCC n° 2006-326 du 19 avril 2006 A Angers, le 19 avril 2006				Pour le préfet et par délégation, la secrétaire administrative Signé : Michelle LEPELIER		<b>ANNEXE Tableau des programmes et actions concernés par la délégation</b>									
Ministère	Mission	Code Ministère.	Code du programme	Intitulé du programme	Code de l'action	Intitulé de l'action	Titre	Niveau du BOP	RBOP délégué	RUO délégué	N° UC	Chef UC	Comptable		
Transport, Equipement Tourisme et Mer	Transports	23	203	Réseau routier national	1	Développement des infrastructures routières	5, 6	National	P. PARISE	C h e f	50	F. MARIE	L. DURET		
				Réseau routier national	2	Entretien et exploitation	3, 5, 6	National			53	G. REAUTE	F. THOMAS		
				Réseau routier national	3	Politique technique et soutien au programme	3, 5, 6	National			54	JC HIPPOLYTE			
		23	207	Sécurité routière	2	Démarches interministérielles et communication	3, 5	National	R HEIT Z	S C S R	E	H E N R Y			
				Sécurité routière	3	Éducation routière	3, 5	National							
				Sécurité routière	1	Observatoire, prospective et réglementation	3	Régional						O. CHIARONI	G. STANC
				Sécurité routière	3	Éducation routière	3, 5	Régional					P.MASSON		
		23	207	Sécurité routière	4	Gestion du trafic et information des usagers	3, 5	Régional							
				23	226	Transports terrestres et maritimes	1	Infrastructures de transports collectifs et ferroviaires	6	Régional	S. FERRE	Chef du SPAD B. DESMAREST	60	F. MAUVIET	S. CRON C, SCHNEIDER

23	217	Conduite et pilotage des politiques de l'équipement	3	Politique et gestion des moyens généraux et de l'immobilier	5	National	H. JACQUOT	Secrétaire Général G. LORION	15	Ch. RENIEL	N. GULIBAUD
23	217	Conduite et pilotage des politiques de l'équipement	2	fonction juridique	3	National	H. JACQUOT				N. GULIBAUD
23	217	Conduite et pilotage des politiques de l'équipement	3	Politique et gestion des moyens généraux et de l'immobilier	3	Régional	I. LEBORGENE P. BERGÈRE		10		J. MERIENNE
									15		N. GUILBAUD
									14	P. GUILHOU	S. PEIGNE
23	217	Conduite et pilotage des politiques de l'équipement	5	Gestion opérationnelle des ressources humaines	2,3	Régional			12	P. LEHOUX	
23	217	Conduite et pilotage des politiques de l'équipement	7	Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "conduite et pilotage des politiques d'équipement"	2,3	Régional				P. LEHOUX	F. MALDONADO Th. FERREIRA
23	217	Conduite et pilotage des politiques de l'équipement	8	Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "réseau routier national"	2,3	Régional					
23	217	Conduite et pilotage des politiques de l'équipement	9	Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "sécurité routière"	2,3	Régional					

	23	217	Conduite et pilotage des politiques de l'équipement	10	Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "transports terrestres et maritimes"	2,3	Régional					
	23	217	Conduite et pilotage des politiques de l'équipement	11	Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "sécurité et affaires maritimes"	2,3	Régional	I. LE BORGNE P. BERGÈRE	Secrétaire Général G. LORION		P. LEHOUX	F. MALDONADO Th.FERREIRA
	23	217	Conduite et pilotage des politiques de l'équipement	12	Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "stratégie en matière d'équipement"	2,3	Régional					
	23	217	Conduite et pilotage des politiques de l'équipement	13	Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "aménagement, urbanisme et ingénierie publique"	2,3	Régional					
	23	217	Conduite et pilotage des politiques de l'équipement	14	Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Recherche dans les domaine transport aménagement habitat"	2,3	Régional					

Transport, Equipement Tourisme et Mer	Transports	23	217	Conduite et pilotage des politiques de l'équipement	15	Personnels relevant du programme "développement et amélioration de l'offre de logement" de la mission « ville et logement »	2,3	Régional						
		23	217	Conduite et pilotage des politiques de l'équipement	16	Personnels relevant du programme "développement et amélioration de l'offre de logement" de la mission « ville et logement »	2,3	Régional						
		23	217	Conduite et pilotage des politiques de l'équipement	17	Personnels relevant du programme "conduite et pilotage des politiques de l'agriculture" de la mission « agriculture, pêche, forêts et affaires rurales »	2,3	Régional						
		23	217	Conduite et pilotage des politiques de l'équipement	18	Personnels relevant du programme "patrimoine" de la mission « culture »	2,3	Régional						

	23	217	Conduite et pilotage des politiques de l'équipement	19	Personnels relevant du programme " transmission des savoirs et démocratisation de la culture" de la mission «culture»	2,3	Régional						
	23	217	Conduite et pilotage des politiques de l'équipement	20	Personnels relevant du programme " soutien de la politique de l'éducation nationale" de la mission « enseignement scolaire»	2,3	Régional	I. LE BORGNE P. BERGÈ	Secrétaire Général G. LORION		P. LEHOUX	F. MALDONADO Th. FERREIRA	
	23	217	Conduite et pilotage des politiques de l'équipement	21	Personnels relevant du programme " conception et conduite des politiques sanitaires et sociales " de la mission « solidarité et intégration »	2,3	Régional						
Politique des territoires	23	113	Aménagement, urbanisme et ingénierie publique	1	Urbanisme, planification et aménagement	5, 6	National	A. LECOMTE					
	23	113	Aménagement, urbanisme et ingénierie publique	6	Soutien au programme	3	National		Chef du SPAD D.B. DESMAREST		F. MAUVIET	S. CRON	
	23	113	Aménagement, urbanisme et ingénierie publique	1	Urbanisme, planification et aménagement	5, 6	Régional	J.C GERARD					
	23	113	Aménagement, urbanisme et ingénierie publique	6	Soutien au programme	3	Régional						

	Comptes spéciaux	23	908	Opérations industrielles et commerciales des directions départementales et régionales de l'équipement		Compte de commerce								
Emploi, Cohésion sociale et Logement	Ville et Logement	36	109	Aide à l'accès au logement	2	Accompagnement des personnes en difficultés	6	National	A.LE COMTE	Chef du SHV Th. VALLAGE	M. ROCHARD	A. RICHAUDEAU		
		36	135	Développement et amélioration de l'offre de logement	1	Construction locative et amélioration du parc	6	Régional	J. LEDHUY					
		36	202	Rénovation urbaine	1	Logements participant à la rénovation urbaine	6	National	SG de la Délégation Interministérielle à la ville (DIV)					
Ecologie et Développement Durable	Ecologie et maîtrise des risques	37	181	Prévention des risques et lutte contre les pollutions	1	Prévention des risques technologiques et des pollutions	3, 5	Régional	F. CHAPPELLIER	Chef du SERN J. BRUNEAUX	Ph. METAYER LM. MUELER	V. ISNARDON S. CRONC, SCHNEIDER		
		37	181	Prévention des risques et lutte contre les pollutions	2	Prévention des risques naturels	3, 5	Régional						
		37	181	Prévention des risques et lutte contre les pollutions	3	Prevention des dommages liés aux inondations	3, 5	Régional						
		37	181	Prévention des risques et lutte contre les pollutions	4	Gestion des déchets et évaluation des produits	3, 5	Régional						
Ecologie et Développement Durable	Ecologie et maîtrise des risques	37	181	Prévention des risques et lutte contre les pollutions	5	Lutte contre les pollutions de l'eau et des milieux aquatiques	3, 5	Régional						
		37	181	Prévention des risques et lutte contre les pollutions	6	lutte contre les changements climatiques	3, 5	Régional						

Services du Premier ministre	Politiques des territoires	12	162	Intervention territoriale de l'Etat	3	Plan Loire Grandeur Nature Centre	3,5	Régional					
	Direction de l'action du Gouvernement	12	129	Coordination du travail gouvernemental	4	Commission interministérielle de la politique immobilière de l'Etat	5	National					
Justice	Justice	10	166	Justice judiciaire	6	soutien	5	National	Dir. Serv. Judiciaires	Chef du SIPA C. A. LASSERRE	E. BLANC	P. LEBOUIC	
		10	182	Protection judiciaire de la jeunesse	3	soutien	5	Régional	Directeur de la protection judiciaire				
Jeunesse, Sports et vie associative	Jeunesse et sports	32	219	Sport	2	développement du sport de haut niveau	5	National	Direction des sports				

### III - AVIS ET COMMUNIQUES